



WHM FMF

Stiftung zur Förderung der Weiterbildung in Hausarztmedizin
Fondation pour la Promotion de la Formation en Médecine de Famille
Fondazione per la Promozione della Formazione in Medicina di Famiglia

Fondation pour la Promotion de la Formation en Médecine de Famille

Rapport annuel 2018

Généralités

Les demandes de cofinancement d'assistantats soumises à la Fondation FMF ont reculé en 2018 par rapport aux années précédentes, dans la mesure où un nombre relativement important de demandes a pu être absorbé par les programmes cantonaux.

Après le pic de l'année 2017, au cours de laquelle 203.5 mois d'assistantat ont été cofinancés par la Fondation FMF, ce chiffre est tombé à 153.9 mois en 2018. Ceci correspond à 25.65 d'assistantats au cabinet de 6 mois à 100%. Le programme de la Fondation FMF « récupère » en premier lieu de nombreux assistants¹ qui n'ont pas trouvé de place dans le cadre des programmes cantonaux ou qui ne répondent pas aux critères d'admission de ceux-ci.

Année	2018	2017	2016	2015	2014
Mois de stages d'AC cofinancés	153.9	203.5	165.9	183.2	158.6

La Fondation FMF a par ailleurs organisé cette année 8 cours d'introduction pour (futurs) maîtres de stage (un de plus que l'année précédente), 4 cours de gestion du cabinet pour médecins assistants, de même que pour la cinquième fois un séminaire « Entrée dans la pratique » pour futurs médecins de famille et pédiatres (par de jeunes médecins pour de jeunes médecins). La Fondation FMF était d'autre part à nouveau présente lors du 8^e congrès JHaS avec son symposium « Assistanat au cabinet » à Thoune.

Conseil de fondation et direction

Durant l'année 2018, le conseil de fondation de la FMF s'est réuni à deux reprises (juin et novembre); aucun changement dans la répartition des fonctions n'est intervenu au sein du conseil de fondation durant cet exercice.

En ce qui concerne la direction sise à Berne, il a été décidé de porter le nombre de collaboratrices de trois à quatre, dans la mesure où le nombre d'assistantats à administrer n'a cessé d'augmenter année après année. Cela tient pour l'essentiel à l'extension du programme bernois, administré par la Fondation FMF. Le nombre de

¹ Pour une meilleure lisibilité, seule la forme masculine sera utilisée dans le présent rapport. Les femmes sont naturellement concernées au même titre que les hommes. Année



cours pour maîtres de stage a dû être augmenté de sept à huit à la suite de la forte demande. D'ailleurs un cours supplémentaire aura encore lieu en 2019. Une augmentation du personnel de 20% sera dès lors incontournable dès 2019.

L'enquête menée en 2014 pour la CDS et financée par l'OFSP dans le but de broser un tableau de l'offre des différents programmes d'assistantat au cabinet et curricula (postes de tournus) des cantons a été réactualisée – comme déjà en 2015 – par la direction de la Fondation FMF à l'aide d'une nouvelle enquête 2017/2018. Les résultats de la nouvelle enquête ont été publiés au début de l'année 2019. La Fondation FMF, qui joue sur ce plan le rôle d'une « agence d'information nationale », s'efforce de tenir constamment à jour les données relatives aux personnes de contact / bureaux de coordination des cantons, au nombre de places disponibles, aux conditions d'admission, etc. des programmes d'assistantat au cabinet et des différents curricula.

Une analyse / évaluation sur deux ans du programme d'assistantat au cabinet de la FMF a été effectuée pour la troisième fois en 2018 sur la base des données recueillies sur Internet. Comme cela avait été le cas lors des précédentes évaluations, les résultats de 2016 - 2018 ont montré que le programme de formation postgraduée d'« assistantat au cabinet » est très apprécié par tous les intervenants (médecin assistant, maître de stage et assistante médicale). Ce programme permet notamment aux médecins assistants d'accumuler des connaissances et d'acquérir des compétences dans le domaine de la médecine de famille. Les assistants ont aussi majoritairement loué, comme lors des précédentes évaluations, la supervision et la qualité de l'environnement et de l'apprentissage prodigué par des maîtres de stage compétents. La moitié d'entre eux était convaincue à l'issue du stage de se lancer dans une activité en cabinet. Globalement, on peut en déduire qu'un assistantat au cabinet représente une phase de formation postgraduée très efficace et très appréciée dans le cursus en vue d'une spécialité en médecine de famille et qu'il contribue à assurer la couverture en soins de base de la population.

L'ASMAC a décidé, en sa qualité d'organisation fondatrice, d'augmenter sa contribution annuelle à la Fondation FMF de Fr. 5'000.-- actuellement à Fr. 1.- par membre actif (env. Fr. 16'000.--) dès 2019. L'ASMAC versera dès lors - comme les autres organisations fondatrices, la SSMIG (anciennement SSMG et SSMI) et la SSP - un montant fixe par membre, ce qui profitera de diverses manières aux jeunes médecins assistants. La Fondation FMF tient à exprimer ses plus vifs remerciements à tous les membres de l'ASMAC pour cette décision !

Programme d'assistantat au cabinet (formation postgraduée au sein de cabinets de médecine de famille)

La Fondation FMF propose dans le cadre de son programme suisse le cofinancement et / ou l'administration de stages d'assistantat au cabinet. La formule de l'administration pure s'applique lorsque le médecin assistant ou le maître de stage ne remplissent pas les critères d'admission dans le programme FMF et que le maître de stage supporte l'entier du salaire du médecin assistant. La Fondation FMF se charge dans ce cas de l'établissement du contrat de travail, de l'organisation du dossier d'assurances, du versement du salaire, etc. La Fondation



peut également prendre en charge la gestion administrative des assistanats au cabinet des programmes cantonaux. Le programme d'assistanat au cabinet du canton de Berne est par exemple entièrement géré par la Fondation FMF.

En 2018, 75 nouveaux postes d'assistanats au cabinet ont été administrés par l'intermédiaire du programme de la Fondation FMF (2017: 61 / 2016: 75 / 2015: 61 / 2014: 65). 34 d'entre eux ont fait l'objet d'un cofinancement par la Fondation FMF (2017: 35 / 2016: 35 / 2015: 36 / 2014: 29), tandis que 41 étaient uniquement administrés (2017: 26 / 2016: 40 / 2015: 25 / 2014: 36). La majorité des postes placés sous la gestion de la Fondation FMF concernait des assistanats au cabinet cofinancés par le canton de Berne (29). Des AC provenant du canton de Bâle-Ville ont été administrés dans 2 cas; pour 10 stages administrés, le salaire des assistants a été financé par les maîtres de stage eux-mêmes.

Année	2018	2017	2016	2015	2014
Assistanats entièrement gérés	75	61	75	61	65
Assistanats cofinancés	34	35	35	36	29
Assistanats administrés	41	26	40	25	36

Le nombre total des mois d'assistanat entièrement administrés (calculés en termes de postes à 100%, avec ou sans cofinancement) ont nettement augmenté en 2018 avec 502.1 mois d'assistanat au cabinet (2017: 489.8 / 2016: 405.7 / 2015: 436.4 / 2014: 388.2): 83.7 postes d'assistanats au cabinet de 6 mois à 100% ont ainsi passé par le service administratif de la Fondation FMF (2017: 81.6 / 2016: 67.5 / 2015: 72.7 / 2014: 64.7).

Le nombre de mois d'assistanat cofinancés (à 100%) a été de 153.9 en 2018 (2017: 203.7 / 2016: 165.9 / 2015: 183.2 / 2014: 158.6). Les mois d'assistanat uniquement administrés par la Fondation FMF (programme cantonal ou (co-)financés par le maître de stage ou prolongations) ont été au nombre de 348.2 (2017: 286.1 / 2016: 239.2 / 2015: 253.2 / 2014: 229.6).

Année	2018	2017	2016	2015	2014
Mois entièrement gérés	502.1	489.2	405.7	436.4	388.2
Mois cofinancés	153.9	203.5	165.9	183.2	158.6
Mois entièrement administrés	348.2	285.7	239.2	253.2	229.6
Equivalents de 6 mois à 100%	83.7	81.6	67.5	72.7	64.7

Comme cela a été le cas depuis des années, la proportion de femmes dans le programme d'assistanat au cabinet (avec ou sans cofinancement par la Fondation FMF) était d'environ 76% supérieure à celle des hommes en 2018 aussi (57 médecins assistantes contre 18 médecins assistants) La durée moyenne des stages d'assistanats ayant nouvellement débuté en 2018 était (base de calcul 100%) de 5.6 mois (2017: 6.2, 2016: 5.4, 2015: 5.5, 2014: 5.7). Comme c'était le cas par le passé, il n'est pas rare que les stages d'assistanat soient prolongés de quelques mois à l'issue de la période contractuelle de 6 mois. Les prolongements de stages qui ne passent pas par la Fondation FMF et qui sont organisés directement par les maîtres de stage du cabinet n'entrent cependant pas dans la statistique de la Fondation FMF.



Nous n'avons pas constaté cette année de forte concentration des cofinancements sur les deux cantons de Berne et Zurich, même si ceux-ci occupaient toujours les deux premières places en 2018: Des 34 stages nouvellement cofinancés, 7 concernent le canton de Zurich et 5 le canton de Berne. Les cantons du Tessin et de Zoug occupent conjointement le troisième rang avec 3 stages d'assistantats chacun. Les cantons d'Argovie et de Soleure ont bénéficié chacun du cofinancement par la Fondation FMF de 2 stages d'assistantats; enfin, un stage d'assistantat a été respectivement cofinancé dans les cantons d'Appenzell Rhodes intérieures, Bâle-Campagne, Fribourg, Genève, Glaris, Grisons, St. Gall, Schaffhouse, Schwyz, Vaud, Valais et dans la Principauté du Liechtenstein.

Depuis 2013, les médecins assistants soutenus par le programme de la Fondation FMF perçoivent un salaire plus élevé avec Frs. 6'500 (précédemment : Fr. 5'850). Les maîtres de stage sont toujours libres d'améliorer les conditions salariales pour les ajuster aux salaires hospitaliers, ce qu'ils font d'ailleurs presque toujours, en assumant alors eux-mêmes la différence par rapport au salaire du programme. La Fondation FMF doit malheureusement toujours renoncer à une adaptation de la rémunération aux programmes cantonaux, qui versent à juste titre des salaires équivalents à ceux pratiqués dans les hôpitaux, sous peine de ne plus pouvoir cofinancer à raison de 50% tous les postes d'assistantats remplissant les critères du programme.

Cours d'introduction pour maîtres de stage

Huit cours d'introduction pour maîtres de stage (dont sept cours en Suisse alémanique et un cours en Suisse romande), soit un de plus que l'année précédente, ont été organisés en 2018. Au total, 184 médecins de famille ont participé à nos cours, dont 164 en Suisse alémanique (2017: 139, 2016: 120, 2015: 116, 2014: 119) et 20 en Suisse romande (2017: 25, 2016: 18, 2015: 15, 2014: 35). Depuis l'introduction en 2011 du nouveau programme de formation postgraduée en médecine interne générale (MIG), ces cours rencontrent toujours un très vif succès.

Année	2018	2017	2016	2015	2014
Cours d'introduction en Suisse alémanique	164	139	120	116	119
Cours d'introduction en Suisse romande	20	25	18	15	35

Globalement, 79 cours ont ainsi été organisés en Suisse allemande depuis 1998, contre 17 cours en Suisse romande depuis 2005, dans le cadre du programme national d'assistantat au cabinet. A la fin de l'année 2018, 1'895 maîtres de stage avaient été formés, dont 1'610 en langue allemande et 285 en langue française. 1'591 participants aux cours étaient porteurs d'un titre de spécialiste en médecine interne générale (i.e. médecine générale ou médecine interne) et 229 d'un titre de spécialiste en médecine de l'enfance et de l'adolescence. 75 participants avaient un autre titre de spécialiste ou de formation postgraduée (entre autres 31 médecins praticiens).



Nous assistons avec plaisir à une augmentation du nombre de jeunes maîtres de stage (parfois eux-mêmes d'anciens médecins assistants au cabinet), de même que de la proportion de femmes parmi les formateurs. Depuis 2005, ce ne sont ainsi pas moins de 147 anciens médecins assistants au cabinet qui ont suivi une formation de maîtres de stage. 126 d'entre eux ont suivi un cours en Suisse allemande versus 21 en Suisse romande.

On observe depuis quelques années qu'un nombre croissant de médecins d'autres spécialités (notamment dermatologie, ophtalmologie, chirurgie) s'inscrit aux cours d'introduction pour maîtres de stage de la Fondation FMF, dans la mesure où ils n'ont pas d'autres alternatives de cours équivalents recommandés par l'ISFM pour la reconnaissance du statut de maître de stage. Ils représentent ensemble avec les médecins praticiens env. 10% des participants aux cours.

Cours de gestion du cabinet pour médecins-assistants

Les quatre cours annuels de gestion du cabinet hérités en 2011 du Collège de médecine de premier recours (CMPR) ont pu être reconduits en 2018. Tous les médecins assistants du programme d'assistantat au cabinet de la Fondation FMF prennent part à au moins un des modules d'un tel cours. Les cours sont par ailleurs aussi ouverts à des médecins assistants et chefs de clinique externes. En 2018, 45 médecins assistants ont participé à ces cours (2017: 51 / 2016: 38 / 2015: 52 / 2014: 46 participants).

Le module « Autogestion » a attiré 16 participants ; le module « Gestion du personnel, formation postgraduée, réseautage, réseaux de médecins » a vu la participation de 7 assistants ; le thème « Formes de cabinet et organisation du cabinet » a intéressé 11 personnes, tout comme le module « Aspects économiques du cabinet médical ». Certains participants aux cours ont également assisté à plusieurs modules des cours de gestion du cabinet.

Le nouveau séminaire « Entrée dans la pratique » proposé aux futurs médecins de famille en 2014 a été organisé pour la cinquième fois en 2018. 18 médecins assistants ont participé au séminaire cette année (2017: 25 / 2016: 17 / 2015: 27 / 2014: 12). Ce séminaire donne un aperçu des quatre thèmes évoqués ci-dessus pour les cours de gestion du cabinet et il est modéré par de jeunes médecins. Lors des ateliers, de jeunes collègues s'étant engagé tout récemment dans une activité en cabinet ou ayant déjà une certaine expérience du cabinet apportent nombre de trucs et astuces utiles à leurs futurs collègues praticiens.

Comptes annuels

Le conseil de fondation a autorisé en 2018 le cofinancement de 160 mois d'assistantat. Ce sont finalement 153.9 mois de stage qui ont été cofinancés. La Fondation FMF a ainsi affiché en 2018 une perte budgétisée d'environ Fr. 67'000, couverte par les bénéfices des années précédents.



Une partie des destinataires du présent rapport annuel a également reçu les comptes de l'année. Ceux qui ne les auraient pas reçus peuvent les demander à la direction de la Fondation FMF.

Perspectives

Comme la demande continue à progresser, la Fondation FMF va à nouveau augmenter dès 2019 d'une unité le nombre de cours d'introduction pour maîtres de stage (il y en aura donc 9).

Il est par ailleurs prévu d'engager un conseiller (médico) scientifique à 10% - 20% pour soutenir la direction. Sa mission consistera d'une part à collaborer ou codiriger les cours de la Fondation FMF et d'autre part à élaborer un concept d'unification de la formation des maîtres de stage (idéalement pour les médecins assistants et les étudiants), puis à participer à sa mise en œuvre.

La Fondation FMF, qui est soutenue par les sociétés savantes (responsables de la formation postgraduée et continue), est le lieu par excellence pour le développement de la formation des enseignants.

Remerciements

Un tout grand merci va tout d'abord à nos « trois piliers » de la direction, Jacqueline Bähler et Franziska Kohler, qui sont restées fidèles à la FMF depuis une bonne dizaine d'années! Le soutien que nous apporte la direction et la mise en œuvre extraordinairement efficace des innombrables tâches qui leur sont dévolues méritent nos plus sincères remerciements.

Un grand merci également à tous les membres du conseil de fondation, les Drs Oliver Adam, Bruce Brinkley, Jürg Pfisterer, Regula Capaul, Miriam Grädel, Jean-Pierre Keller et le Prof Dr Nicolas Senn, ainsi qu'aux invités du conseil de fondation, le Dr Philippe Luchsinger (Médecins de famille Suisse) et lic. phil. Annette Grünig pour leur très agréable collaboration.

Merci à ce propos aussi aux organismes fondateurs, la SSMIG, la SSP, le CMPR, la FMH et l'ASMAC, pour la confiance qu'ils continuent à accorder à la Fondation FMF.

Nous tenons à témoigner une reconnaissance toute particulière aux (co-)responsables des cours d'introduction pour maîtres de stage et des ateliers du symposium sur l'assistantat au cabinet au congrès JHaS, les Drs Daniel Ackermann, Elisabeth Bandi-Ott, Bruce Brinkley, Sepp Holtz, Sébastien Martin, Daniel Matter, Christian Morello et la Prof. Johanna Sommer pour la communication parfaite et variée de leur savoir!

Pour terminer, nos remerciements vont également, last but not least, au Dr Stefan Henzi, à Madame Susanne Peter (MSc in Organization Development), au lic. phil. Andreas Gerber, aux Drs The Phuoc Truong et Adrian Wirthner pour leur organisation parfaite et leur direction extrêmement professionnelle des modules du cours de gestion du cabinet pour médecins assistants, ainsi qu'aux responsables des ateliers



du séminaire « Entrée dans la pratique », les Drs Nathalie Buchs-Poffet, Daniel Matter et Justin Krogstad, ainsi qu'aux méd. prat. Carmen Lehmann-Reiner, Adrian Minnig, aux Drs Thomas Schwab, Stephan Steiner et Michèle Schweizer, qui savent si bien communiquer leur passion pour la médecine de famille!

Berne, mai 2019

Dr méd. Christian Häuptle, président du conseil de fondation
Lic. phil. Manolya von Erlach, directrice